



**Compte-rendu :**

## **INVESTIR EN BIRMANIE : À QUELS RISQUES ?**

### **La Responsabilité sociale des entreprises à l'heure de l'ouverture économique du pays**

**Le 26 mars 2014 au Palais du Luxembourg**

**Conférence organisée par Info Birmanie et le CCFD-Terre Solidaire**

La Birmanie connaît actuellement un processus d'ouverture et le Président Thein Sein a décidé d'attirer les capitaux étrangers en libéralisant ses règles d'investissement et en accordant des avantages fiscaux aux investisseurs étrangers. Toutefois, derrière les avancées démocratiques et économiques affichées, la Birmanie n'est pas un État droit et son système économique est toujours opaque et corrompu.

Des liens directs existent entre développement d'infrastructures, exploitation des ressources naturelles et violations des droits de l'homme et de l'environnement. Dans ce cadre, il convient de réfléchir à la mise en œuvre d'une politique cohérente de responsabilité sociale et environnementale pour tous les investisseurs étrangers.

# Table ronde n°1 : Droits de l'homme et investissements

**DEBBIE STOTHARD**, Coordinatrice d'Altsean-Burma et Secrétaire Générale de la FIDH  
*Un investissement responsable est-il possible en Birmanie ? Contexte et enjeux.*

## Un cadre juridique lacunaire et risqué pour les entreprises

Le processus d'ouverture en Birmanie a permis d'espérer la mise en place d'un nouveau cadre légal visant à protéger les droits de l'homme. Mais cela n'a toujours pas eu lieu.

On espérait aussi que la présence d'entreprises étrangères favoriserait la mise en place d'un état de droit et permettrait la signature de contrats adaptés aux standards internationaux et la transparence des investissements. Mais cela n'est toujours pas le cas non plus.

Le rapporteur spécial sur les droits de l'homme en Birmanie, Tomas Ojea Quintana avait pointé du doigt quatorze lois qui devaient être abrogées parce qu'elles contrevenaient aux normes internationales en matière de droits de l'homme. Une seule d'entre elles a été abrogée, et il s'agit d'une loi sans grand impact sur l'évolution des droits civils et politiques en Birmanie.

Le Parlement se base sur la constitution de 2008, qui a été écrite par les militaires et pour les militaires, et qui est « anti-démocratique ». À titre d'exemple, l'impunité pour les violations des droits de l'Homme est légalisée à travers l'article 445 de la Constitution du 2008, qui accorde aux personnels militaires et aux représentants du gouvernement l'immunité à l'encontre de toute poursuite.

S'il les premières victimes de ce système sont les populations de Birmanie, le contexte actuel constitue également une menace pour les entreprises étrangères qui ne peuvent investir en toute sécurité. Les militaires peuvent par exemple se saisir d'une terre quand bon leur semble ou mettre fin à un contrat s'ils jugent que ce n'est plus dans leur intérêt ou si l'entreprise ne plaît plus aux autorités. L'impunité règne.

## Impunité, corruption et confiscation des terres

En mars 2014, l'ASEAN People Forum (APF) a rassemblé plus de 3 000 personnes, il s'agit du plus important événement regroupant des acteurs de la société civile qui n'a jamais été organisé en Birmanie jusqu'à présent. Il a été organisé en marge du sommet de l'ASEAN qui se tiendra plus tard en 2014 en Birmanie.

Des associations variées qui travaillent sur des domaines très différents se sont toutes accordées sur les problèmes principaux que connaît aujourd'hui la Birmanie : les confiscations de terre, l'impunité et la corruption.

Le PIB a beaucoup augmenté ces dernières années mais parallèlement à cette situation, la population est devenue de plus en plus pauvre... Crise du logement à Rangoun, inflation des prix, chômage, évasion fiscale et corruption massive ! La population quitte les grandes villes dont le niveau de vie est trop élevé, pour aller dans les campagnes.

### **État d'Arakan et État Kachin**

Avec le regain des violences contre les populations musulmanes, des dizaines de milliers de personnes ont été contraintes de fuir leurs terres. Certaines de ces terres ont été vendues pour la construction de mégaprojets industriels qui représentent des millions de dollars, comme par exemple le projet Shwe gas, qui comprend entre autre deux pipelines qui traversent la Birmanie pour acheminer du gaz et du pétrole en Chine. Ces terres ont donc été vendues au détriment des populations locales et les projets qui se sont installés dans les régions où des violences ont eu lieu, sont indirectement responsables de ces violences puisqu'elles les cautionnent.

Les investissements sont en train de devenir l'une des principales raisons qui motivent la perpétration d'abus à l'égard des populations en Birmanie. Les violences sont en effet perpétrées par les autorités ou par des groupes d'extrémistes soutenus par les autorités, dans le but de s'emparer des terres où se trouvent ces populations.

La plupart de ces crimes pourraient être qualifiés de crime de guerre (dans l'État kachin) et de crime contre l'humanité (dans l'État d'Arakan).

Les entreprises qui s'engagent sur ces terres quelques mois à peine après la fuite des populations, peuvent être indirectement concernées par ces faits. Leur réputation risque alors d'être mise en jeu et elles peuvent faire face à des poursuites en vertu du droit international.

### **Aucune garantie fiable en Birmanie**

Beaucoup d'entreprises souhaitent faire des recherches sur l'impact que leurs activités pourraient avoir sur les populations, et si les autorités tentent de donner des garanties, il est en réalité impossible de savoir d'où viennent les terres. Il est aussi très difficile de savoir si les entreprises pourraient être impliquées dans les violences ou les conflits, ni d'estimer leur impact positif ou négatif. Pour investir en sécurité en Birmanie, les activités des entreprises doivent profiter directement aux populations locales pour éviter de se rendre compte, seulement au bout de quelques années, qu'elles sont à l'origine de violations des droits de l'homme.

Les entreprises doivent s'assurer que de profonds changements sont en cours pour investir. Elles doivent contribuer au changement général pour les populations.

---

Projection du Film : « Dans l'ombre de la montagne qui n'est plus » de Christophe de Buretel  
(bientôt disponible en ligne)

---

**KO ZARNI**, Activiste birman – Porte-parole de l'association Movement for Democracy Current Forces (MDCF) et du Cooperative Committee for Trade Unions

*Les principaux risques liés aux investissements et leur impact sur les populations locales.*

### **Confiscation des terres et droit à la terre**

- Un conflit d'ampleur national
- 70 % de la population est agricole
- Des manifestations dans tout le pays
- Les confiscations de terre sont liées aux plus hautes autorités
- Le gouvernement ne semble pas prêt à résoudre le problème

Entre 1990 et 2012, le gouvernement a confisqué 4 million d'Acres (1,6 million d'hectares)

Sans motif

Sans compensation

En utilisant la force et la menace

Sur les 745 conflits liés aux confiscations des terres dans le pays, 565 concernent directement l'armée, les autres sont liés aux « cronies », ces hommes d'affaire proche des militaires et du gouvernement



De nombreuses personnes sont emprisonnées pour avoir refusé de quitter leur propre terre

Exemple : Ohn-Ton-Pin Village (*District de Yinn-Mar-Bin dans la division de Sa-Gaing*)

- 100 Acres de terre (40 hectares) confisquées par le gouvernement aux paysans pour construire des bâtiments pour la police et autres projets pour la ville
- Mauvais traitements et aucune compensation
- Les paysans se retrouvent sans terre et sans travail, ils sont contraints à mendier sur les routes

Exemple terrifiant des méthodes violentes utilisées par le gouvernement pour confisquer les terres des paysans : des bulldozers arrachent des palmiers d'une plantation afin de construire un baraquement de police. Les paysans n'ont reçu aucune compensation. C'était le 7 mars dernier... <http://www.dvb.no/dvb-video/38212-burma-myanmar/38212>

## **Droit du travail**

- Population active : 32 millions de personnes (âgées de 16 à 55 ans)
- Population active occupée : 20 millions
- Population active en recherche d'emploi: 12 millions
- Nombre de birmans travaillant à l'étranger: 5 millions
- Nombre de fonctionnaires : 1.1 millions
- Militaires: 0.4 millions

## Secteur privé

- À Rangoun : 16 zones industrielles où travaillent plus de 300 000 personnes
- 90% sont des femmes
- Les hommes occupent les postes hauts placés
- Exemple: Kind Dream Factory
- Les abus sexuel sont fréquents

## Conditions des ouvriers

- Salaires faibles
- Surcharge de travail (12 heures par jour)
- Violations des droits de l'homme et mauvais traitements
- Aucune protection sociale
- Coupes de salaires (punitives)
- Renvois sans explications

## Les syndicats en Birmanie

- 1063 syndicats en Birmanie
- 677 syndicats agricoles non représentatifs des travailleurs (Exemple: Conférence de Genève)
- 40 000 personnes sont syndiquées pour 20 millions de travailleurs...
- Absence de formations aux droits syndicaux
- Connivence entre les entreprises chinoises et coréennes et les autorités
- Résolution des conflits très difficile
- Pas d'accès à l'éducation, pas de renforcement des capacités pour améliorer ses compétences

## Les difficultés des propriétaires des usines:

- Le prix de la terre
- La corruption
- Le manque d'électricité
- Le taux d'inflation
- Le manque de connaissances relatives au droit du travail
- Aucune équipe dédiée à la résolution des conflits

## **Les "cronies" et les militaires**

Top 20 des entreprises en Birmanie qui sont détenues par des « cronies », ces hommes d'affaire proches du gouvernement ou des militaires qui contrôlent une grande partie de l'économie du pays.

1. Ye Da Gon Construction (owned by Aung Zaw Ye Myint –son of general Ye Myint)
2. Sunday Mart (Owned by Aye Mya Thar \_ AZYM’s wife)
3. Sun Tac ( owned by Sit Taing Aung- son of forestry minister U Aung Phone)
4. Aung Ye Phyoo , Rose Hill Hospital ( owned by U Aung Thaung’s son)
5. Happy Noodel ( owned by ex-General Kyaw Ba’s daughter in law)
6. M I C T ( some shares owned by Aung Soe Thar- son of minister U Soe Thar)
7. MMS company- Super Market and Hotel Business (( some shares owned by Kyaw Myo Nyunt- son of minister General Nyunt Tin)
8. J & J ( Htun Naing Shwe – son of General Than Shwe is director)
9. Heritage Golf Club Shared by Win Hlaing Htwe –son of general Win Hlaing)
10. Htoo Trading ( owned by U Tay Za)
11. Air Bagan (Owned by U Tay Za and Daw Kyaing Kyaing)
12. Pacific High Tech (owned by Minn Thet Oo- son of General Win Myint)
13. Taw Win Electricity (owned by Zin Myiny Maung –daughter of General Myint Maung and Wunna –son of General Win Myint)
14. Private Clinics from around Kyi \_myin-Daing Tsp. (owned by Htin Kyaw –son of Major General Kyaw Win)
15. Phyu (Diamond palace) (owned by Phyu Phyu Oo – daughter of General Tin Oo)
16. Diamond Palace Company ( Owned by Wai Wai Thar – Captain Mg Mg Thein’s wife)
17. Asia World (owned by Steven Law)
18. Eden Construction, Marina Resident (owned by General Chit Khaing)
19. Kan Baw Za Bank ( owned by U Aung Ko Win (Gen.Mg aye’s man)
20. MNT (Myan New Technology) (owned by Yin Win Thu- Nanda Aye Friend – (computer\_CNG)

## Lois répressives

### Article 18 ,505 (B), 442 et 447

= Réelles contraintes pour les activistes, les paysans et les ouvriers

- Lois utilisées par les autorités comme des outils pour réprimer la population et les défenseurs des droits de l’homme

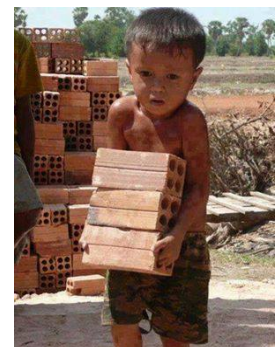
En 2013 : 9 membres de l’organisations de Ko Zarni, Movement for Democracy Current Forces, ont été arrêtés et condamnés à des peines de prison

En 2014: 5 membres attendent d’être jugés en vertu de l’article 18 (y compris Ko Zarni)

- Articles 505(b) et 442,447 : aucune caution n’est possible
- 505(b) concerne les « *déclarations aboutissant à des dégradations publiques* » -) utilisé par les autorités pour réprimer ceux qui critiquent le gouvernement
- 442 et 447 servent à réprimer les paysans et à les condamner lorsqu’ils refusent de quitter leurs terres

## Le travail des enfants

- % des enfants quittant l’école pour aller travailler: 13.9 % (Primaire), 22.7% (collège), 42.9% (lycée)
- 1 enfant sur 5 meurt avant 5 ans
- 1 enfant sur 3 est en situation de malnutrition
- 100 000 enfants travaillent à Rangoun
- Sans éducation, ni protection que vont-ils devenir ? Des victimes ou des bourreaux?



L'éducation et la situation des enfants sont des défis de taille en Birmanie et pour notre avenir!

## QUESTIONS :

### Comment faire pour clarifier la situation avant d'investir ?

Le problème est que les confiscations de terres continuent et que les terres confisquées dans le passé, y compris sous la dictature, ne sont pas rendues à leurs propriétaires. Les autorités ne font rien pour que la situation évolue, au contraire elles semblent attendre de recevoir des demandes pour vendre ces terres...

En effet, pour investir il faut trouver un terrain et la plupart des terres libres appartiennent aux « cronies » ou militaires. Les entreprises doivent bien se renseigner et faire pression sur les autorités pour qu'elles cessent les confiscations.

### Pour les PME les risques sont-ils moins importants ?

Pour les PME les options sont très limitées car les lois birmanes sont très arbitraires et elles sont susceptibles de s'appliquer à elles ou non selon la convenance des autorités.

La situation peut être dangereuse surtout si l'entreprise prend de l'ampleur car elle pourrait être considérée comme menaçante pour entreprises liées aux « cronies » et aux militaires. Il est ainsi très difficile d'établir une base solide pour les PME.

### Concernant les discriminations entre les régions et ethnies : Comment trouver une solution pour que le peuple birman vive ensemble avec la société et le gouvernement ? Comment habiter ensemble alors qu'il y a 135 ethnies et 5 religions ?

Depuis de nombreuses années, le peuple birman vit ensemble de façon pacifique et harmonieuse, les bouddhistes comme les musulmans. Les deux plus proches collaborateurs d'Aung San, père de l'indépendance assassiné en 1947, étaient musulmans. Ils étaient applaudis par des bouddhistes. Le peuple birman est capable de vivre ensemble mais la question est de savoir pourquoi il n'y arrive plus ?

Le peuple birman a perdu le respect mutuel et la confiance à cause notamment, de rumeurs lancées par des groupes obscurs liés aux autorités. Aujourd'hui le gouvernement birman continue d'instrumentaliser les relations entre les différents groupes ethniques et n'a pas envie d'arranger la situation, car c'est dans son intérêt.

Avant le regain des violences contre les musulmans en juin 2012, beaucoup de discours et de documents antimusulmans ont été propagés sur les réseaux sociaux. Le chef du cabinet du Président Thein Sein, Mu Zaw, a été dénoncé comme l'un des responsables de la diffusion de cette haine à l'égard des musulmans. Bien qu'il occupe un poste de haute responsabilité, il n'a pas été inquiété et a pu garder son poste. Un signal était donné : *n'ayez pas peur de tenir des discours racistes publiquement, y compris si vous occupez un poste gouvernemental ou de haute responsabilité.*

Les activistes sont arrêtés pour leurs activités pacifiques alors que moines et extrémistes qui diffusent des discours de haine sont libres de leur mouvement et de leur parole !

Thein Sein se présente comme un défenseur des birmans contre « la menace talibane », c'est une stratégie du gouvernement qui a besoin de cette scission entre religions pour gagner en popularité. Il utilise et accentue ce sentiment d'insécurité pour être perçu comme le protecteur du peuple.

Cette propagande crée une atmosphère de panique et une hystérie dans le pays car les bouddhistes sont persuadés qu'ils vont être massacrés par les musulmans. Ils anticipent donc en tuant les musulmans en premier. Ils pensent qu'il est nécessaire de tuer tous les musulmans avant qu'ils ne se retournent contre eux. Il suffit donc d'une étincelle, d'une rumeur ou d'un fait divers pour mener à la catastrophe et aux pires violences.

En effet, même les bouddhistes qui aident les musulmans sont considérés comme des traîtres. Ils sont violentés et assassinés. Cette tactique d'intimidation est une stratégie qui fait penser à celle des Nazis sous Hitler.

En janvier 2013, Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix en 1984, a déclaré que des discriminations systématiques étaient commises à l'encontre des Rohingyas et a assimilé la situation à un apartheid.

#### Des violences encouragées par le gouvernement en quête de terre

La plupart des projets industriels localisés dans les zones ethniques ont alimenté les conflits entre les groupes armés ethniques et l'armée birmane. Le gouvernement a continué à fortement militariser ces régions. Les entreprises risquent donc d'être exposées à des crimes graves et à des violations des droits de l'homme.

Le gouvernement utilise le conflit dans l'État d'Arakan pour récupérer des terres et les réattribuer aux entreprises en lien avec le gouvernement ou aux entreprises étrangères. Le processus de confiscation des terres des Rohingyas est systématique, mais il ne concerne pas que cette minorité. Des bouddhistes ont également perdu leur terre dans ce cadre. Les violences anti-rohingyas et anti-musulmans ont eu lieu dans les zones destinées à accueillir des projets industriels stratégiques comme : le développement du port de Sittwe, les zones industrielles de Kyaukpyu et de Ranmbree et le carrefour routier de Thandwe (Sandoway)

#### Est qu'il y a des bonnes nouvelles en Birmanie ?

Oui ! Les militants peuvent venir témoigner en France maintenant ! Ko Zarni (ici présent), n'aurait jamais pu le faire il y a peu de temps. Mais attention en Birmanie, on n'est jamais à l'abri d'un retour en arrière ! En effet, si le gouvernement n'a pas de politique de développement durable il a une politique de recyclage des prisonniers politiques : les relâcher pour mieux les emprisonner de nouveau ! La preuve, Ko Zarni est actuellement poursuivi en vertu de l'article 18 de la loi sur les manifestations et les rassemblements pacifiques.



## Table ronde n° 2 : Bonnes pratiques et dispositifs pour un investissement responsable en Birmanie

**ANTONIO MANGANELLA**, chargé de plaidoyer RSE au CCFD – Terre Solidaire

*Quels dispositifs pour un investissement responsable et mise en place d'une stratégie de responsabilité sociale des entreprises ?*

Pour investir en Birmanie il faut s'intéresser au contexte international dans lequel s'ouvre le pays. Le CCFD-Terre solidaire s'intéresse à la notion de développement et refuse le dogme qui revient à dire qu'investissement = développement. Il suffit de regarder la situation et l'essor des pays en développement ces dernières années pour constater que ce lien est loin d'être systématique.

Une partie très importante des bénéfices réalisés dans les pays du sud est rapatriée dans les paradis fiscaux plutôt que de profiter aux populations locales.

De plus, on assiste à une montée des zones franches (+3 000% ces 20 dernières années) : dans lesquelles les droits des travailleurs ne sont pas appliqués.

La Birmanie est un cocktail explosif de plusieurs éléments : corruption, cadre juridique ni sécurisé ni sécurisant, militarisation des questions économiques, etc.

De nombreux acteurs se sont mobilisés pour alerter les entreprises et demander au gouvernement birman des réformes durables : les organisations de la société civile locale, les ONGs internationales, les États-Unis, l'Union européenne, etc. Des voix importantes se sont également élevées : le Rapporteur Spécial des Nations Unies sur la Birmanie, la Confédération syndicale internationale, la FIDH. Ces derniers ont notamment fait part de leurs inquiétudes liées à la levée des sanctions.

La Birmanie a récupéré le statut de SPG (Système de Préférence Généralisé) de l'Union européenne qui offre des avantages commerciaux aux pays en développement.

Pourtant des problématiques importantes demeurent et notamment l'absence d'un mécanisme qui permette aux victimes de demander des comptes en cas de violations des droits de l'homme d'une entreprise. L'État n'est pas prêt à garantir ce droit et personne ne l'encourage à le faire.

Il devrait y avoir une séparation juridique entre les entités d'un groupe, mais en Birmanie, les victimes ne peuvent ni s'adresser à leur pays - défaillant juridiquement - ni aux pays d'origine des entreprises responsables car aucune obligation contraignante n'est prévue dans ce sens.

### Base normative au niveau européen et des États-Unis :

La question de la fiscalité est essentielle car on parle de développement et on assiste à l'émergence d'une législation importante sur le sujet :

- Une directive européenne adoptée en 2013
- La loi Dodd Franck adopté par le Congrès américain en 2010, prévoit la publication par les entreprises qui opèrent dans les pays du sud d'un certain nombre d'informations comptables pour favoriser la transparence fiscale.
- Le reporting pays par pays qui ne s'applique aujourd'hui qu'aux banques mais qui pourrait s'élargir à tous les secteurs et qui se fera peut-être un jour filiale par filiale.
- Reporting extra financier : à loi française s'ajoute des directives européennes ainsi qu'une directive spécifique sur les minerais.

(Voir [Guide Investir en Birmanie](#) à partir de la page 20)

### Normes internationales non contraignantes :

- Les principes directeurs des Nations Unies (2011) qui ont compté sur une participation très importante de parties prenantes variées (entreprises, société civile, organisations internationales, etc.)
  - Les directives européennes
  - Les principes directeurs de l'OCDE
- Ces principes demandent le respect de tous les droits humains. Avant les États étaient seuls responsables, les entreprises n'étaient pas inquiétées, mais depuis 2011 elles sont responsables et doivent mettre en place un système de *diligence responsable* (ou due diligence) et communiquer sur leurs impacts quand ils sont avérés.

### Autre avancée conceptuelle :

- Le principe de la relation d'affaire (Voir [Guide Investir en Birmanie](#) p 33)
- Le Consentement libre, informé et préalable (CLIP) (Voir [Guide Investir en Birmanie](#) p 39)

**RATAWIT OUAPRACHANON**, coordinateur de l'ONG Spirit in Education Movement

*L'exemple d'un investissement thaïlandais : la zone économique Spéciale de Dawei.*

### **Le projet de Dawei**

Dawei est situé près de la mer d'Andaman et de la frontière thaïlandaise et c'est une zone très riche en ressources naturelles (pêche, plantations d'arbres et de fruits, etc.). Toutefois la Zone Économique Spéciale risque de changer les conditions de vie des populations en mettant en péril leurs moyens de subsistance.

L'investissement dans le projet devrait représenter 50 milliards de dollars américain et la concession pour développer le projet a été accordée pour 15 ans.

25 000 hectares vont être utilisés pour ce complexe tentaculaire qui comprendra entre autre une aciérie, une usine pétrochimique, un port en eau profonde, une centrale à charbon, une raffinerie pétrolière et un chantier naval. Il sera également relié à Bangkok par autoroute et 160 km de routes, de chemin de fer, de transmission électrique et de pipelines de pétrole et de gaz seront installés. Toutefois l'électricité produite sera principalement destinée à la Thaïlande.



Pour anticiper les risques de ce projet qui est dix fois plus important que les projets développés en Thaïlande, on peut se baser sur l'expérience thaïe :

- impacts environnementaux : pollution de l'air, déchets, contamination des eaux notamment de mer, etc. La construction des routes va également directement impacter l'accès à l'eau des populations locales et mettra en péril les espèces sauvages de la région.
- Impacts sur les droits de l'homme : il n'y a pas de consultation des populations, des confiscations des terres très nombreuses (25 000 hectares), 10 000 personnes vont devoir quitter leurs terres dans 20 villages mais il est possible que ce nombre soit plus important. De plus les sites de relocation des populations ne leur permettent pas de vivre correctement : quand le vent souffle légèrement les habitations s'effondrent.



## **Pourquoi Spirit in Education Movement (SEM) s'implique en Birmanie ?**

La résistance s'est organisée et plusieurs organisations se sont réunies. SEM travaillent avec eux car il s'agit d'entreprises thaïlandaises. Étant donné l'absence de mécanismes des droits de l'homme en Birmanie, SEM et les associations qui travaillent à Dawei se basent sur les mécanismes de Thaïlande.

En Thaïlande, les citoyens peuvent utiliser une loi qui protège les communautés, de plus la Commission des droits de l'homme Thaïlandaise a pris l'initiative de lancer une enquête sur le développement de ce projet. SEM travaille conjointement avec la Commission de l'ASEAN sur ce dossier et travaillent aussi avec les medias pour attirer l'attention du public et des entreprises sur ce projet.

Pour en savoir plus sur le projet de Dawei : [Lire](#)

Pour en savoir plus sur les autres projets massifs irresponsables en Birmanie : [Lire](#)

## **Comment assurer les droits des populations ?**

Recommandations similaires à celles de Ko Zarni et Debbie Stothard.

Comment mettre en place une évaluation de l'impact de ces projets ?

Question sur le type de développement et d'investissement dans le pays ?

Peut-on essayer d'envisager d'autres alternatives plus durables plutôt que des méthodes qui privent les personnes de leurs moyens de subsistance ?

Il existe beaucoup d'alternatives !

## **DEBBIE STOTHARD**

*Les propositions de la société civile pour la mise en place des bonnes pratiques.*

## **L'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives : ITIE**

La Birmanie souhaite devenir candidate à l'ITIE, une initiative lancée par la Norvège pour la transparence financière des revenus de l'industrie extractive. (Voir [Guide Investir en Birmanie](#) p 40).

La Birmanie est très enthousiaste à cette idée car une fois en place, elle lui permettrait d'attirer d'importantes sommes d'argent dans le pays.

Cette initiative est très médiatisée mais l'ITIE n'est pas une pilule magique qui va résoudre tous les problèmes en Birmanie. En effet, quand on regarde plus attentivement la liste des pays qui sont déjà candidats à l'ITIE: beaucoup ne sont pas célèbres pour leur bilan en matière de droits de l'homme : Pérou, Burkina Faso, Yémen.

Et surtout, la transparence n'équivaut pas à la responsabilité ! Par exemple, en novembre 2013 il a été rapporté publiquement que 15 ministres du gouvernement birman avaient utilisé 68 millions de dollars américains à des fins personnelles, une seule personne a été démise de ses fonctions : celle qui a rapporté l'affaire...

Le fait que les informations financières soient publiques n'influence pas du tout les priorités du gouvernement L'armée a par exemple reçu 27% de plus d'argent que l'année dernière pendant que les dépenses en santé et en éducation demeurent toujours aussi faibles.

### **« Un Festival de la RSE » qui ne donne pas lieu à la mise en place de bonnes pratiques**

Un grand nombre d'initiatives sont mises en place par les organisations internationales et les entreprises. Elles organisent de grandes conférences sur la responsabilité sociale dans les hôtels chics de Rangoun mais pourtant très peu de moyens sont alloués au développement des capacités des organisations locales. On assiste à un « festival de la RSE » mais peu d'efforts sont faits pour que des mesures concrètes soient mises en place pour que les populations locales soient affectées positivement.

Il existe également un éventail de recommandation (OCDE, UE...) sur la bonne conduite à adopter en termes d'investissements, mais peu d'entreprises les respectent car elles ne sont pas contraignantes et se font sur une base volontaire. Les entreprises se soucient seulement de respecter les lois du pays, qui, dans le cas de la Birmane, ne prennent guère en compte l'impact social et environnemental.

### **Un mécanisme de plainte pour les entreprises**

L'une des prochaines étapes à suivre pour pousser vers une réforme fondamentale du système dans le pays et exiger le respect des droits de l'homme, est l'adoption d'un mécanisme de plaintes contre les entreprises, notamment comme en Thaïlande. En effet, les entreprises doivent permettre à leurs salariés locaux de porter plainte dans le pays d'origine de l'entreprise tant que le système judiciaire birman ne permet pas de jugements libres et indépendants. C'est le premier pas à faire pour changer le système birman.

Si les entreprises françaises ne poussent pas dans cette direction, elles agissent comme le gouvernement birman. Il reste à savoir si le gouvernement français est prêt à autoriser les demandes de justice en cas de violations des droits de l'homme des entreprises française ? : Ce serait une avancée considérable.

## **QUESTIONS :**

### Manque d'investissement du gouvernement français

Personne ici n'est contre les investissements en Birmanie mais ce que nous critiquons, c'est l'encadrement du gouvernement français qui s'attache seulement à organiser des visites de délégations économiques afin de se positionner sur le marché birman sans que la question de l'impact et de l'éthique des investissements ne soit posée.

## L'absence de transparence est un enjeu massif

Les entreprises ont une responsabilité politique importante qui peut gêner l'avancée des droits et qui n'apporte pas forcément le développement. L'action diplomatique de la France mérite d'être revue notamment par rapport à la Birmanie

## La RSE n'est pas la philanthropie !

Pour beaucoup d'entreprise, RSE signifie donner de l'argent aux populations les plus pauvres et à réparer les impacts négatifs de leurs activités.

## **Quelles perspectives pour 2015 ?**

Les élections de 2015 s'annoncent difficiles pour Aung San Suu Kyi qui risque de perdre en popularité. En effet, les mécontentements contre elle grandissent et le gouvernement birman va faire en sorte que les mouvements racistes se renforcent pour nuire à sa popularité. Elle a déjà été attaquée par de nombreux groupes racistes. Notamment parce qu'elle n'est pas d'accord avec la criminalisation des mariages interreligieux.

2015 est l'année des élections mais aussi celle de la Communauté économique de l'ASEAN (AEC). En 1992 l'ASEAN a créé sa Zone de libre-échange (AFTA), en vue de s'adapter à l'évolution de l'économie mondiale, de faciliter les échanges intra ASEAN (droits de douane pour les biens produits à l'intérieur de l'ASEAN limités à 5 %, objectif atteint en 2003) et d'attirer les investissements extérieurs. La prochaine étape est la Communauté économique de l'ASEAN qui devrait entrer en fonctionnement le 31 décembre 2015. Ses caractéristiques : un marché et une base de production uniques ; une région au développement équilibré ; une économie hautement compétitive et bien intégrée à celle du reste du monde<sup>1</sup>.

Cette intégration économique de l'ASEAN pourrait pousser les grandes entreprises notamment les « cronies » et les entreprises liées aux autorités, à prendre le dessus sur les plus petites. Elles pourraient entrer en compétition sur le marché asiatique.

Pourquoi le gouvernement voudrait-il changer de système alors qu'il aurait tout à y perdre ? Il n'a aucune raison de vouloir un changement dans l'avenir proche puisque les entreprises affluent sur le marché birman.

## **Pour en savoir plus :**

- Birmanie: un nouvel eldorado? 10 idées reçues sur l'investissement! ([lire](#)) INFO BIRMANIE
- Projets d'investissement irresponsable en cours en Birmanie ([lire](#)) INFO BIRMANIE
- Legislative reform in Burma: one step forward... two steps back ([lire](#)) ALTSEAN BURMA
- Rohingya, muslims & ethnic minorities bear burden of impunity & discrimination ([lire](#)) ALTSEAN BURMA
- Carton jaune, investissement hors-jeu ! ([lire](#)) CCFD

*Une série d'échanges a ensuite eu lieu entre les intervenants et des participants.*

---

<sup>1</sup> Pour en savoir plus : <http://asie21.com/asie/index.php/asie-du-sud-est/322-la-communaute-economique-de-l-asean-en-2015-remi-perelman-asie21-septembre-2013>